ACADEMY & FINANCE

Gestion des risques
dans le domaine des établissements financiers

> Deux modules de formation pour y voir clair dans les textes de la FINMA, établir un cadre pratique et définir les rôles et responsabilités en matière de gestion, contrôle, reporting et surveillance.
> Développement approfondi sur la culture du risque : formalisation, mesure, conformité...

Jérôme Desponds,
Consultant en gouvernance, gestion des risques et organisation de projets (ex-Chief Risk Officer dans le domaine bancaire)

Après des études de droit, Jérôme Desponds a entamé son parcours professionnel dans le domaine de l'audit bancaire. Durant 15 ans, il a servi des établissements bancaires et financiers en Suisse romande et au Tessin, avec un passage auprès de la Commission fédérale des banques et une banque cantonale en tant que Compliance Officer, tout en dispensant des cours et formations au sein des universités de Lausanne et Genève et auprès de diverses organisations professionnelles. Puis, pour un groupe actif dans le private banking et l'asset management, il a été en charge de la gestion des risques à l'échelle du groupe ainsi que de divers projets de transformation et de création d'entités à l'étranger pendant 9 ans, au terme desquels il est revenu dans le domaine du conseil depuis 2022.

Définir les principes de base, dissiper les confusions, établir un cadre pratique
Module 1 - mercredi 29 octobre 2025, 14.00-17.30

Définir les concepts et identifier les sources
• L'évolution des notions à travers les différents textes de la FINMA, la clarification des termes dans la réglementation ; illustration de confusions pouvant déboucher sur des problèmes pratiques
• Modèle d'affaires, appétit, propension et tolérance au risque, profil de risque, stratégie de gestion, impact, probabilité, etc. : s'entendre sur une terminologie
• Catégories de risques : délimiter selon les sources
• Comment traiter les risques stratégiques et de réputation ?

Analyser le risque : une équation et un processus
• Risques inhérent, de contrôle et résiduel : rappel de l'articulation
• Risque « inhérent » et facteurs de risques: une illustration en matière LBA, LSFin, Sanctions, risques opérationnels, cyber attaque, risques financiers liés à la nature...
• Evaluation du risque inhérent : les outils à disposition
• Stratégie de gestion des risques : les 4 stratégies clés (éviter, atténuer, transférer ou accepter) et les conditions de leur réalisation
• Risque de contrôle et effets de l'environnement de contrôle : les composantes du système de contrôle interne
• Evaluation du risque de contrôle et prise en compte des mesures de mitigation
• Risque résiduel : comment le « calculer » ? comment encadrer sa maîtrise ?

Gérer les risques au-delà de leur analyse
• Propension et tolérance : définitions, délimitations, sources, objets et métriques
• Propension et tolérance : illustration pratique de leur fixation et expression dans le domaine des risques opérationnels
• Profil de risque : son établissement et les éléments qui le composent
• Profils de risque des clients (blanchiment, financement du terrorisme, infraction fiscale, sanctions, corruptions, cross border) et leurs conséquences sur le profil de risque de la Banque
• Incidents : effets et prise en compte dans l'analyse des risques
• Modèle d'affaires et cycle de gestion des risques

Intégrer culture du risque et gouvernance, définir les rôles et responsabilités, mettre en œuvre les processus et déployer les ressources et l'infrastructure
Module 2 - mercredi 19 novembre 2025, 9.00-12.30

Culture du risque et gouvernance
• Valeurs, culture du risque et modèle d'affaires : les attentes de la FINMA
• Composantes de la culture du risque et formalisation
• Rôles et responsabilités dans la définition de la culture du risque, son évaluation et sa surveillance

Culture du risque et processus de gestion des risques
• La culture du risque est-elle mesurable ?
• Comment évaluer le niveau de conformité de la culture du risque ?
• Quels sont les liens entre culture du risque, propension et tolérance au risque ?

Organisation et processus
• Rappel des rôles et responsabilités des organes et quasi-organes au sein des établissements financiers
• Les 3 lignes de défense, leur implication et leur impact sur l'analyse des risques
• Gestion, contrôle, reporting et surveillance : propositions de processus et outils à mettre en œuvre
• Processus de gestion des risques : du cycle annuel à la gestion en continu
• Perspectives en matière de Senior Management Regime

Ressources et infrastructure
• Composition des organes : compétences et expériences
• Activités de contrôle : degré de mise en œuvre, tests et traitement des exceptions
• Outils et digitalisation
• Indicateurs : nature, délimitation, processus d'établissement
• Reporting ou reportings ?

GENÈVE, 29 OCTOBRE & 19 NOVEMBRE 2025, HÔTEL PRÉSIDENT / ONLINE

ACADEMY & FINANCE

Gestion des risques dans le domaine des établissements financiers

Informations pratiques

Renseignements et inscriptions
par tél : +41 (0)22 849 01 11
par fax : +41 (0)22 849 01 10
par e-mail : info@academyfinance.ch
par courrier : Academy & Finance SA,
Rue Neuve-du-Molard 3, CP 3039
CH-1211 Genève 3
www.academyfinance.ch

Lieu de la conférence
Hôtel Président
47 quai Wilson, Genève

Visio conférence
Les liens Zoom seront envoyés le 28 octobre et le 18 novembre.

Prix
1 module : 620 CHF (+ TVA 8.1%)
2 modules : 1140 CHF (+ TVA 8.1%)
Inscriptions supplémentaires de la même société : -50%

Inscription et paiement
Règlement par virement bancaire ou par carte de crédit. Le montant facturé sera débité dès réception des informations relatives à la carte. Dans tous les cas, une facture vous sera transmise par email.

Annulation
Les annulations reçues avant le 22 octobre / le 12 novembre 2025 seront remboursées à hauteur de 100%. Les annulations reçues après le 22 octobre / le 12 novembre ne seront pas remboursées. Pour être prise en compte, toute annulation doit être formulée par écrit (email, courrier ou télécopie) avant la conférence. Si l'annulation n'est pas reçue par courrier ou par fax avant la conférence, le montant total de l'inscription sera dû. Un remplacement est admis à tout moment. Il doit être communiqué par écrit avant la conférence.

Bulletin d'inscription

☐ Je m'inscris à la conférence "Gestion des risques dans le domaine des établissements financiers" à Genève et je choisis :
Le module 1 (29 octobre) ☐ Le Module 2 (19 novembre) ☐

Je participerai : ☐ en présentiel ☐ online (Zoom)

Pour plus de confort, inscrivez-vous par téléphone au +41 (0)22 849 01 11.

1ER INSCRIT
Prénom et nom .....
Fonction .....
E-mail .....

2ÈME INSCRIT (-50%)
Prénom et nom .....
Fonction .....
E-mail .....

Société .....
Adresse .....
Code postal ..... Ville .....
Tél ..... Fax .....
Nom et adresse email de la personne responsable du paiement de la facture
.....

Virement bancaire ☐ Mastercard ☐ VISA ☐
N° de carte: _____/_____/_____/_____ Date d'expiration: ____/____
Nom du détenteur de la carte .....
Date .....
Signature .....

AF 1434

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.